

**ÉCONOMIE CIRCULAIRE,
ANCRAGE LOCAL ET CRÉATION
DE VALEUR**

**Séance numéro 5 :
l'emploi**

*Le 16/05/2019 de 10h00 à 13h00 - Espace
Grenelle Enedis, 127 Ter boulevard de
Grenelle, 75015 Paris*

►►► Programme

10h00 - 10h15 : Ouverture

➤ **Introduction : Création et destruction d'emploi : comprendre le potentiel de l'économie circulaire**, par Cyril Adoue, Consultant expert économie circulaire & écologie industrielle, INDDIGO.

10h15 - 12h00 : Retours d'expérience et échanges

- **De la quantification à l'aide à la décision : la statistique Emploi au service de l'économie circulaire** par Emma Castel, Consultante senior, Utopies et Anita Ravlic, Chargée du pilotage de l'économie circulaire, Ville de Paris.
- **Création d'emplois et nouvelles compétences de l'économie circulaire dans l'Île-de-France de demain** par Samuel Sauvage, Consultant senior économie circulaire, Auxilia.
- **Sauvegarder, créer, mutualiser : retours d'expériences d'un territoire engagé** par Grégory Lannou, Directeur, Club d'Écologie Industrielle de l'Aube.

12h00 - 12h50 : Travail collaboratif

- En quoi l'économie circulaire contribue à l'emploi ?

12h50 - 13h00 : Clôture

Fiche n°1

De la quantification à l'aide à la décision : la statistique Emploi au service de l'économie circulaire

La Ville de Paris a souhaité développer un outil pour quantifier les emplois liés à l'économie circulaire sur le territoire, comme indicateur de suivi du plan économie circulaire de Paris. Accompagnée par Utopies, la Ville s'est appuyée sur la méthode de comptabilisation avec une approche par activité APE (Soes). Dans un premier temps, la méthode utilisée pour quantifier les emplois de l'économie circulaire, basée sur la méthode développée par l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev), sera détaillée en soulignant les différents types d'activités qui ont été comptabilisés comme relevant de l'économie circulaire et les limites que présentent les approches par activité et non par métier. Ensuite, la question de la territorialisation de cette méthodologie développée au niveau national sera abordée. Ces éléments souligneront dans quelles mesures la quantification de l'emploi aide à placer opérationnellement les acteurs. L'éclairage d'un projet en cours avec la métropole de Toulouse et l'ADEME cherchant à faire converger les politiques de transition écologique et de développement économique questionnera enfin les apports de la quantification des emplois et de la production à relocaliser sur un territoire comme outil d'aide à la décision.

Pour en savoir plus :

<https://www.api-site.paris.fr/paris/public/2019%2F2%2FEconomiecirculaireSynthesequantificationdesemplois.pdf>

Risques liés à la quantification des emplois dans l'économie circulaire

- Δ Une méthodologie nationale de référence, à décliner sur le territoire infranational ;
- Δ Limites des méthodologies actuelles (approches par activités ou par métier) à compléter par des apports statistiques ;
- Δ Une méthodologie complexe qui demande des moyens pour collecter et traiter les données ;
- Δ Un process à déployer tous les 3 ans ;
- Δ Une méthodologie « mouvante »
- Δ Une méthodologie pas duplicable automatiquement à d'autres territoires.

Opportunités offertes par la quantification et la statistique emploi

- Δ Doter le territoire d'un indicateur et d'une année de référence pour mesurer l'évolution de l'emploi ;
- Δ Corréler l'emploi et l'économie circulaire ;
- Δ Comprendre le poids de l'EC dans l'économie territoriale et de mesurer le potentiel de relocalisation ;
- Δ Rendre compte et apporter une aide à la décision pour orienter efficacement les politiques publiques ;
- Δ Faire converger les politiques de développement économiques et d'EC.

Valeurs produites

A Paris : 66 500 ETP, soient 2,9% des emplois parisiens et 7 Mds€ de valeur ajoutée annuelle
A Toulouse, relocaliser 10% de ces importations = + 1,7 Mds€ production locale et + 8 400 emplois locaux directs

Contacts

Emma Castel, Consultante senior, Utopies
castel@utopies.com

Anita Ravlic, Chargée du pilotage de l'économie circulaire, Ville de Paris
anita.ravlic@paris.fr

Remarques participants

Remarques participants :

- **Par rapport à la méthodologie utilisée pour la mise en place de l'outil ; projetez-vous de dupliquer les outils, en partie grâce à l'open data, pour une quantification à l'échelle territoriale ?**

Oui. Nous avons été contactés par les territoires qui souhaitent comprendre l'outil et la méthodologie utilisée. Nous sommes donc dans une réflexion de mise à disposition des données. À cet effet, La Ville de Paris a une politique d'open data, mais cela pose la question de l'ouverture de l'outil face sa complexité, la capacité de traitement des données, et comment donner des clés aux territoires. Nous aidons les personnes intéressées sur la méthodologie lorsqu'elles nous contactent et sommes ouverts au partage. En parallèle, il faut pérenniser la méthode et déterminer les outils qui seront assez stables pour évaluer l'évolution et ne pas repartir sur de nouvelles méthodologies tous les 3 ans.

- **Quelle est l'approche matière de l'étude ? Est-ce que vous envisagez le flux de matière d'énergies / métabolisme territorial ? Comment se connecte-t-on avec les différents outils territoriaux ?**

On regarde les données économiques et d'emplois sur la mobilisation des acteurs. Une discussion est entamée avec l'ADEME pour une mission exploratoire de recherche où on regarde des données économiques et d'emplois dans le cadre de mobilisation des acteurs (pour une approche matière), comme, par exemple, la production de déchets.

- **Avez-vous envisagé la validation de la robustesse des résultats avec, par exemple, des retours de terrain, dans l'optique de comparer les chiffres, voir si les ordres de grandeurs sont justes et ainsi valider ces approches ?**

Cela ne faisait pas partie de la commande initiale mais c'est en effet une piste à envisager, de suggérer la remise en question et l'approche par activité.

Fiche n°2

Création d'emplois et nouvelles compétences de l'économie circulaire dans l'Île-de-France de demain

Cette intervention est basée sur l'étude réalisée avec la Fondation J.P Morgan « Emplois & Compétences 2030 : vers une Ile-de-France circulaire et solidaire ». L'étude s'intéresse au potentiel de création d'activités et d'emplois liés à l'économie circulaire dans les dix prochaines années et aux opportunités qui en découlent pour les acteurs de l'ESS.

Dans un premier temps, la méthodologie qualitative et prospective ayant permis d'identifier les thématiques prioritaires sera présentée. Ensuite, seront présentés les principaux résultats attendus ou obtenus par cette étude, en termes de nouvelles activités, de leviers à actionner, mais aussi de métiers et de compétences émergentes.

Risques prospectifs et qualitatifs de l'emploi et des compétences liés à l'EC

- Δ Absence de quantification ;
- Δ Absence de projections contrastées ;
- Δ Absence de vision par les acteurs de la formation.

Opportunités prospectives et qualitatives de l'emploi et des compétences liés à l'EC

- Δ Approche optimiste du développement de l'économie circulaire ;
- Δ Nouvelles formations ;
- Δ Potentiel de développement pour les métiers transverses (logistique...) ;
- Δ Meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les métiers de différents secteurs (BTP, vente, ...) ;
- Δ Développement de nouvelles compétences et de nouveaux métiers.

Valeurs produites

Arriver à sérier des secteurs qui ont plus de potentiels en termes de création d'emplois ;
Création de nouveaux métiers.

Contacts

Samuel Sauvage, Consultant senior économie circulaire, Auxilia
samuel.sauvage@auxilia-conseil.com

Remarques participants

Remarques participants :

- **Quelle est l'implication des acteurs terrains potentiels dans la démarche de réflexion ?**

Nous avons pris le parti de proposer des ateliers rassemblant les acteurs potentiels du système ayant répondu à notre requête. Nous leur avons proposé de participer à deux grands ateliers dont un spécialement pour les acteurs de l'insertion, ainsi qu'à une cinquantaine d'entretiens. Les ateliers ont permis de valider des objectifs et des facteurs clés de succès directement auprès des acteurs et de faire émerger les facteurs sur lesquels agir en répondant aux questions « Qu'est ce qui a le plus d'impact ? Qu'est ce qui est le plus probable ? » Nous avons néanmoins manqué de réponses auprès des grands groupes qui pourraient en tirer un marché.

- **L'économie circulaire est vertueuse, mais comment est vérifié son impact environnemental réel ?**

La question de l'intérêt écologique est basée sur le mode de traitement au niveau européen. La prévention vaut mieux que le réemploi, qui vaut mieux que le recyclage.

- **Sur quelles bases vous êtes-vous appuyé pour focaliser votre étude ? Par exemple, on constate que la boucle alimentaire est assez légère (production industrielle) et les enjeux de réglementation en économie circulaire sont manquants, est-ce un choix ?**

Nous avons repris les éco-activités et les piliers donnés par l'Ademe dans lesquels on ne met pas l'industrie de transformation de produits alimentaires car ils ne rentrent pas naturellement dedans. En revanche, y figure l'agriculture biologique et locale. On constate en effet une exigence croissante des cantines et de la restauration (pour plus de produits biologiques et locaux), à laquelle il n'y a pourtant pas de capacité de réponse pour le moment.

Fiche n°3

Sauvegarder, créer, mutualiser : retours d'expériences d'un territoire engagé

Dans cette intervention, trois retours d'expériences seront présentés. Le premier sera celui d'une entreprise de la filière sucrière qui a pu sauvegarder 80 emplois suite à son rachat. Cette illustration expliquera comment les compétences et le savoir-faire des employés ont permis de faire de la régénération de solvants leur nouveau modèle économique, créant ainsi une boucle d'EIT parfaite.

La seconde illustration portera sur deux acteurs de l'agroalimentaire qui se sont posé la question de professionnaliser l'aval de leur activité. À partir de la création d'une société commune, ces acteurs ont pu non seulement réduire leur impact environnemental mais aussi optimiser la gestion de leur chaîne logistique et créer des emplois.

Le dernier exemple permettra d'illustrer un moyen de palier la problématique de la formation des travailleurs saisonniers avec un groupement d'employeurs. Ce sera l'opportunité de voir dans quelle mesure ce maillage des activités permet aux employés saisonniers d'être embauchés en CDI, de bénéficier d'une formation pertinente et de varier leurs métiers. Né il y a plus de quatre ans du besoin des entreprises de l'agroalimentaire, ce groupement d'employeurs est composé aujourd'hui de plus de 50 collaborateurs.

Risques de perte d'emploi

- Δ Face à un manque d'adaptabilité au changement ;
- Δ Face à un manque de polyvalence.

Opportunités de sauvegarde, création et mutualisation d'emploi

- Δ Mutualisation de l'effort pour mieux gérer l'aval de l'activité et être plus efficace (optimisation de l'espace, limitation des impacts environnementaux et diminution des charges) ;
- Δ Gain de temps pour former les collaborateurs ;
- Δ Renforcement de l'attractivité de l'employeur ;
- Δ Répondre à la logique de demande des PME qui n'ont pas les moyens de prendre des personnes à temps plein.

Valeurs produites

Valoriser le savoir faire des employés ; recruter un collaborateur polyvalent qui partage son savoir-faire ; régénérer un produit grâce au savoir-faire des employés et avec le bon outil de travail ; résilience au changement ; avantage compétitif pour l'entreprise ; pérenniser une activité ; création net d'emploi

Contacts

Grégory Lannou, Directeur Club d'Écologie Industrielle de l'Aube.
gregory.lannou@ceiaube.fr

Remarques participants

Remarques participants :

- **Le groupement d'employeurs est très intéressant, mais concrètement, pour des emplois comme les webmasters, comment gérer la charge des collaborateurs qui sont à 40% ?**

On s'organise avec les employeurs/employés afin qu'il y ait une bonne entente/compréhension. Dans une organisation multi sites, on s'organise à l'avance. Cela requiert une bonne polyvalence du collaborateur.

- **Sur le deuxième exemple ; lorsqu'on voit qu'il y a une inefficacité des deux côtés, pourquoi ne pas s'adresser à un prestataire logistique plutôt que créer une entreprise commune ?**

Dans ce cas, les deux entrepreneurs avaient une forte volonté de maîtriser leurs activités (coûts, marges...), ce qui est nécessairement moins facile avec une entreprise sous-traitante. Ce sont aussi des acteurs engagés du territoire souhaitant participer à la dynamique du territoire, animés par une volonté d'exemplarité. Ces deux raisons les ont motivé à mutualiser plutôt que de faire appel à un prestataire logistique.

- **Comment ont-ils évalué ce besoin de créer une structure avec du froid ? Comment mesurer le débouché potentiel et supporter le risque de ne pas trouver preneur ?**

Ces entrepreneurs avaient, comme beaucoup, beaucoup d'intuition. Cela est difficilement quantifiable. Ils ont aussi une excellente connaissance de leur filière qui leur a permis de mettre au point la partie « location ». Enfin, le département possédait une zone industrielle dédiée à l'agroalimentaire.

>>> Travail collaboratif

Travail en groupe : répartissez-vous en deux groupes.

1 / Échanges libres sur les risques et les opportunités identifiées : 15 min

...

...

...

2 / En quoi l'économie circulaire contribue à l'emploi ? 30 min

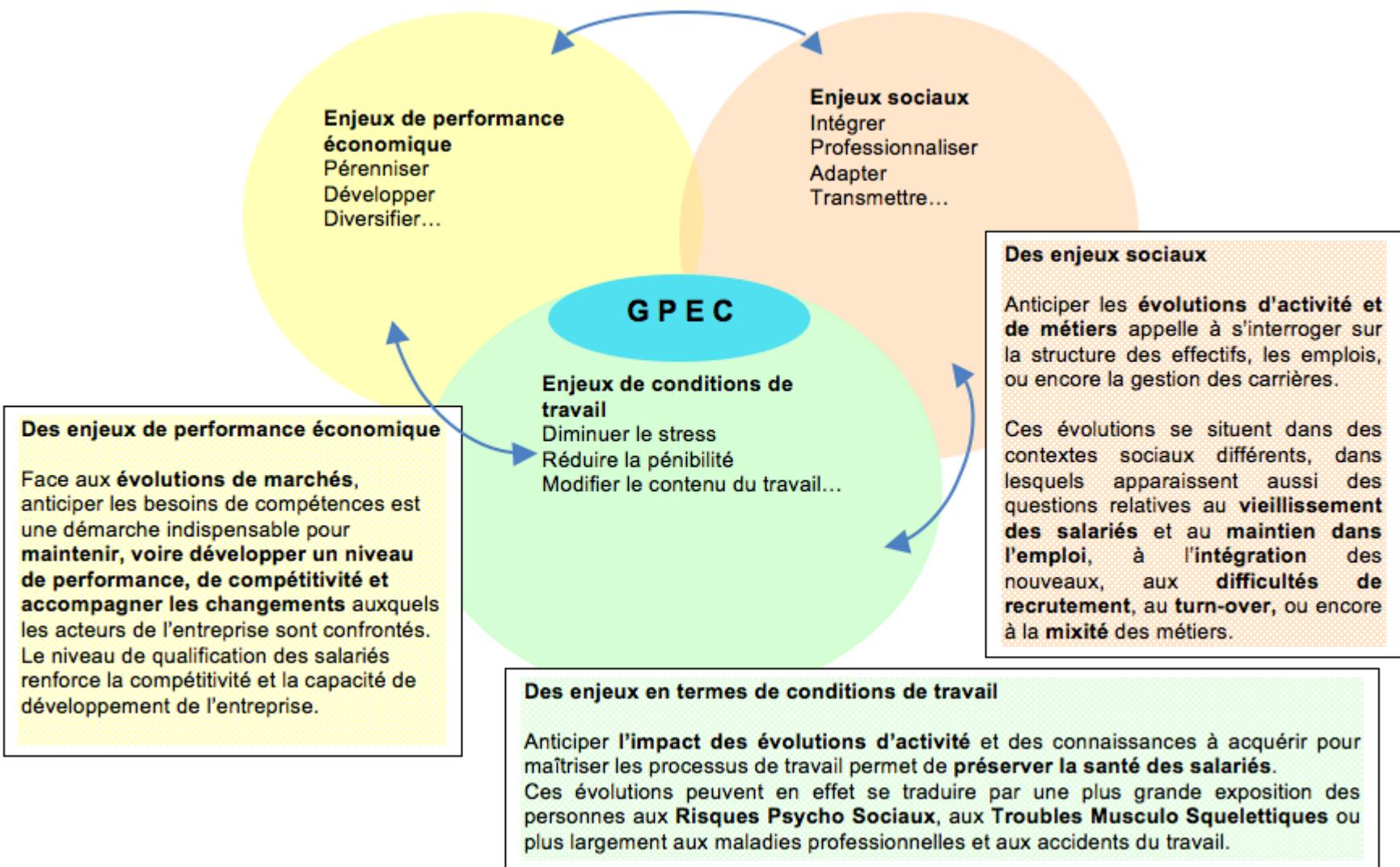
...

...

...

...

...



3 / À partir des interventions, des travaux précédents et de votre expérience, formalisez un argumentaire des apports de l'EC pour l'emploi:

10 min

Exemple : « Grâce à l'EC, 80 emplois ont été sauvagardés. » CEIA



>>> Les valeurs

Huit grandes familles de valeurs ressortent de la cartographie des valeurs réalisées lors de la séance d'ouverture. Elles constitueront le fil rouge des travaux,



Attractivité du territoire



Économique



Compétitivité



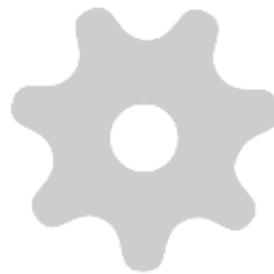
Innovation



Emploi :
nombre d'emplois
créés



Relationnelle :
Coopération,
solidarité,
information,
éducation



**Sociale et
sociétale :**
Bien être,
cohésion
sociale,
réduction des
inégalités



Environnement :
réduction des impacts
environnementaux :
GES, qualité de l'air,
consommation
d'eau...

.....
Prochaine
.....
séance....

Séance numéro 6 : L'économie
circulaire et la coopération

Septembre 2019